LA LETTRE DE LA



N°28 du 9 décembre 2012 pages 239 à 247

Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

Réunion du Comité Directeur de la LMCA

Le 30 Novembre 2012 à SAINTE MENEHOULD

Compte Rendu

Etaient Présents:

- Mr TOURTE Jean Pol (Président)
- Mr FAIVRE Joël (Vice-Président)
- Mr GIRAUX Michel (Vice-Président)
- Melle TESSIER Nathalie (Secrétaire Trésorière)
- Mr CHAPLAIN Laurent (Président de la Commission Moto Cross)
- Mr DELANDHUY Jean Noël (Membre)
- Mr DUJANCOURT Ludovic (Membre)
- Mr DUPUIS Philippe (Président de la Commission Trial)
- Mr FRIQUET Joël (Président de la Commission Vitesse Tourisme)
- Mr GABREAUX Mickaël (président du Collège de Chronométrage)
- Mr LAMOUREUX Ferdinand (Membre)
- Mr LOIX Régis (Membre)
- Mr SANZEY Thierry (Président de la Commission Enduro)
- Mr SEGUIN Philippe (Membre)
- Mr MICHAUDET Jérome (Médecin)

Assistaient également :

- Mr RONGIARD Pascal (MCCA2)
- Mr VIGREUX Jean Marc (MCCA Hermonville)
- Melle RUSCIANI Jennifer (Collège Educatif)

Absents Excusés:

- Mr SOT Michel (Vice-Président)
- Mr LECOESTER Stéphane (vice-Président)
- Mr LAROSE Didier (Membre)
- Mr LACHUT Joël (Membre)
- Mr RAGUET Patrick (Membre)

Mr TOURTE ouvre la séance à 19 H 30 et remercie les personnes présentes.

Mr TOURTE présente Mr RONGIARD Pascal (MCCA2, Secrétaire d'un club nouvellement affilié)

Compte Rendu du 27 Octobre 2012 : Entériné (contre : 0, Abstention : 0, Pour : 15).

<u>Trial</u>: Mr DUPUIS Philippe

Les classements ont été homologués lors de la réunion de la Commission.

3 Courses en 2013

Enduro: Mr SANZEY Thierry

Les classements ont été entérinés lors de la réunion de la Commission du 16 Novembre.

Le Règlement a été finalisé.

<u>Vitesse et Tourisme</u> : Mr FRIQUET Joël

Mr FRIQUET revient sur le fait qu'il a un vice-président dans chaque discipline :

Vitesse: Mr MENU Serge

Tourisme: Mr PITOUX MASSON Jean Pierre

Les Classements de chaque discipline sont entérinés.

Moto Cross : Mr CHAPLAIN Laurent

Les classements ont été entérinés.

Règlement 2013:

MOTO CROSS

- Changement de dénomination (Le MX1 redevient OPEN, le MX2 redevient 125)
- Un tableau de Sanctions a été établi.
- Engagements : annulation des engagements à l'année, les pilotes doivent à nouveau s'inscrire auprès des clubs.
- Numéros des hors ligues ou hors championnats OBLIGATOIRE (NCB (800à 899), NCA (900 à 999)
- Hors délai : 28 Jours au-delà 50 euros
- Pour les points de championnat de France : Moyenne des points obtenus par le pilote en championnat de Ligue.
- Changement de numéro dans l'année : 45 Euros

PRAIRIE

- 1 trophée décerné
- Primes d'Arrivée : 5 premiers du général

La ligue de Champagne a demandé à la Lorraine pour que plusieurs de leurs épreuves accueillent notre championnat de quads.

(Hors réunion un accord a été trouvé. Il y aura 5 épreuves quads Champagne en Lorraine et 3 lorraine en Champagne.) (contre : 0, Abstention : 0, Pour : 15) : Accepté

Congrès FFM Mr FAIVRE Joël

Les Primes d'assurance pour les manifestations vont augmenter de 40%. La FFM participe pour 350 Euros à toutes manifestations sportives inscrites au calendrier.

Sécurité sur les terrains : Olivier ROBERT va se déplacer sur les terrains qui organisent des championnats de France pour imposer certaines normes qui s'étendront par la suite à toutes les épreuves.

Bruit : la FFM a trouvé un vendeur de réducteurs moins cher.

CDSR: Mr FRIQUET Joël

Règles d'utilisation d'entrainements faites par la FFM : contre : 0, Abstention : 0 Pour : 15

Adopté. Des directives communes seront imprimées sur des tableaux qui seront ensuite affichées sur tous les terrains.

Mr SEGUIN Philippe nous parle du Congrès FFM et annonce que pour les jeunes, il a été créé 3 sortes de licences. Election d'un vice-président à la Commission d'enduro : Thierry annonce qu'Isabelle DUBOIS a été élue.

Trial: Philippe DUPUIS demande si la ligue est d'accord pour la cooptation de François LEBEGUE à la commission (Contre :

0, Abstention: 1, Pour: 14) Accepté

Educatif: Demande de cooptation d'Aurélie HIRSON (contre: 0, Abstention: 0, Pour: 15) Acceptée

Election du TRDA

Candidats: SOT Michel, VIGREUX Jean Marc, GABREAUX Mickaël, SIMON Alain et RAGUET Jean Paul

Résultat :

SOT Michel: 15 Voix

VIGREUX Jean Marc : 13 Voix GABREAUX Mickaël : 15 Voix

SIMON Alain : 13 Voix RAGUET Jean Paul : 8 Voix Tous les membres sont élus Election du Président du TRDA

Candidats: SOT Michel et VIGREUX Jean Marc

Résultat :

SOT MICHEL: 6 voix

VIGREUX Jean Marc: 8 Voix

Bulletin blanc: 1 Voix

Jean Marc VIGREUX est élu président.

Règlement intérieur de la ligue

Mr RAGUET s'est réuni avec quelques membres pour réviser le règlement intérieur de la ligue.

Voici quelques modifications :

- Si possible décider d'un lieu central pour les réunions du Comité
- 1 représentant des pilotes désigné par ses pairs
- Nombre maximal des membres dans les commissions

Moto cross: 16 membres, course sur route: 10, Trial: 10, Enduro: 12, Rallyes routiers: 10, Course sur Piste: 8, Tourisme: 10, Moto Ball: 10

Les commissions ont le devoir d'envoyer une équipe lors de la coupe des régions (contre : 1, Abstention : 1, Pour : 13) Adopté

Le délégué doit organiser le déplacement, gérer les pilotes, établir la stratégie de l'équipe et représenter la Ligue, le ou les jours de la manifestation.

Les pilotes doivent obligatoirement porter le maillot de la ligue.

Le Règlement Intérieur de la Ligue comporte une annexe ou est indiqué les tarifs (recette et dépenses) de la Ligue. Cette annexe est actualisée chaque année lors de la réunion d'hiver du Comité Directeur.

Trésorerie : Melle TESSIER Nathalie et Mr GIRAUX Michel

Un compte de résultat est donné ainsi que le budget prévisionnel à tous les membres présents.

Contre: 0, Abstention: 0, Pour: 15

CASM

La gestion des CASM sera faite par le secrétariat de la ligue à partir de Janvier 2013.

Il faudra envoyer la liste des candidats à la FFM

Envoyer les convocations aux pilotes

Envoyer les listes des candidats aux brevetés d'état.

VETEMENTS

Mr LOIX s'occupera de l'achat de vêtements pour les membres du Comité Directeur (un budget lui est alloué de 2500 Euros

TITRE DE CHAMPION

Pour décerner un titre de champion, il faut au minimum 5 participants (contre : 0, Abstention : 4, Pour : 11) Accepté

Une formation pour les jurys sera organisée le 24 Février avec Joël FAIVRE.

2 Nouveaux clubs ont demandés des renseignements pour s'affilier (MC Vallée de la Meuse et Moto Club de Taillette).

BULLETIN DE LA LIGUE

En première page, mettre le bandeau de la FFM pour le centenaire.

Aucune pub en 1ére page (14 pour)

CHASUBLES: voir Gérard MANGENEY

Les clubs qui n'ont pas réglées leur facture à la ligue ne pourront être affiliés que lorsque celles-ci seront payées.

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JANVIER 2013

Les coupes seront achetées juste aux pilotes présents.

Repas gratuits pour les membres des commissions : Contre : 7, Abstention : 4, Pour : 3

Cette demande est refusée

Récompenses des KIDS: les 3 premiers auront des horloges et les autres auront des trophées ou coupes

Jimmy COSSUS ne pourra être présent à la remise des prix car il participe à HOOSEGOR et Maximilien BAU sera à la remise des Prix nationale : Ces 2 pilotes auront tout de même leur récompense (contre : 0, Abstention : 1, Pour : 13)

Demande des filles en moto cross pour compter pour le classement NCB.

Un trophée féminin sera créé mais elles ne compteront pas dans le classement NCB

Inviter les sponsors des Kids pour le repas (Mr et Mme)

Inviter le Président du CROS et le Président du Conseil Régional.

Mr SEGUIN Philippe est élu Vice-Président de la Commission de moto cross

Jean Pol a reçu une invitation pour 2 personnes pour la soirée de la FFM : Elles sont attribuées à Ferdinand LAMOUREUX et Laurent CHAPLAIN, seuls candidats.

Mettre la date de la coupe des régions dans le calendrier

La séance est close à 00 H 45	

TRIAL:

Bonsoir Jean Pol,

Comme nous le supposions et ainsi que je l'ai évoqué brièvement lors du comité Directeur, la commission nationale vient de caler le règlement du championnat de France de trial sur celui du Mondial et adopte le non-stop: c'est-à-dire que le pilote n'a plus la possibilité de s'arrêter dans la zone et par conséquent de déplacer. C'est évidemment un changement considérable qui pose une vraie réflexion dans les ligues quant au règlement à adopter (certaine ligues limitrophes restent avec le règlement actuel). La commission doit voter sur ce point prochainement : le modèle de règlement que j'ai présenté au comité est donc, pour l'instant, en attente de cette décision. Je te tiens au courant dès que notre position est prise.

Sportivement,

Compte rendu de réunion de la commission d'enduro

Vendredi 16 Novembre 2012 à TINQUEUX (51)

Présents

Le Président: Thierry SANZEY

Absents excusés :

Thierry GERBIER

Jean Christophe VAUTRAIN

Membres:

Philippe VAUTRAIN Isabelle DUBOIS

Jean Sébastien FERRAND Stéphane LECOESTER

Didier DUBOIS

Absents non excusés :

Jean Paul RAGUET Daniel VALLERAND

Le Président Mr SANZEY Thierry ouvre la séance à 19h30 et remercie les personnes présentes.

1. Validation des résultats des championnats du grand est 2012

Le Président nous apprend que pour le grand est moto, il n'y a eu aucun changement depuis la parution sur internet après la finale du 15 octobre en Lorraine. Par contre c'est une toute autre chose pour le grand est quad. En effet un pilote possédant une licence NCA était classé en NCB (malgré que ce pilote s'inscrivait bien en NCB). Erreur du principalement au trop peu d'information reçu des classements des épreuves. Pour certaines courses, il y avait juste le nom avec l'initiale du prénom, pas de moto club, pas de type de licence, pas de ligue, et enfin le plus important pas de prénom en entier. Et comme on le sait en quad, les pilotes font partie de grande famille de quadeur, il n'est pas rare de voir des frères, un père et ses enfants avoir le même nom et quelques fois la même initiale de prénom. Il n'était pas du tout évident avec tout cela que le responsable des classements Bruno DANCOURT nous réalise un classement dénué d'erreurs. Le Président nous dit que le problème devrait être résolu pour 2013. En effet il a été décidé d'imposer une chartre aux organisateurs ou il devront donner les résultats sur excel avec toutes les rubriques demandées (voir ci desssus). C'est Me Kathy LIANCE qui sera chargée d'établir les classements du grand est quad et moto. Les classements sont adoptés à l'unanimité.

2. Charte pour les épreuves du grand est.

Les membres ont souhaité qu'une charte similaire à l'année passée soit reconduite avec en plus les nouveaux renseignements des classements de chaque épreuve, elle sera transmise aux délégués de chaque ligue qui les remettront aux organisateurs de leur ligue respective.

3. Validation des résultats des championnats d'enduro 2012

Après lecture et consultation des résultats par les membres présents, le Président leur demande de les valider s'il n'y a pas d'objection. Mr SANZEY Thierry stipule que ceux-ci ont été mis sur internet et que certains pilotes font des réclamations sur leur classement jusqu'à trois mois plus tard du jour de l'épreuve. Les classements sont adoptés à l'unanimité.

Election d'un vice- Président de la commission d enduro 2013-2015.

Le Président de la ligue Mr Jean Pol TOURTE désire qu'il y est un vice Président dans chaque commission et collège de la ligue. Parmi les membres présents, aucun ne se présente spontanément. Devant l'insistance du Président, Me DUBOIS Isabelle se présente. IL est procédé au vote. Me DUBOIS Isabelle est élue à l'unanimité par les membres présents.

5. Stage enduro du 9 et 10 mars 2013

Mr VAUTRAIN Philippe se propose pour contacter le même éducateur Mr LAMBERT Frédéric pour savoir s'il serait disponible. Le stage devrait avoir lieu dans les Ardennes, après avoir déjà eu lieu dans l'Aube et la Marne. Mr LECOESTER Stéphane pense à un lieu qui pourrait tout à fait convenir. Il s'agit de l'ancienne spéciale des Petites Armoises. Il va demander l'autorisation du propriétaire des lieux.

6. Élaboration des règlements d'enduro 2013

Le Président a énuméré point par point tout le règlement du championnat d'enduro. Les membres ont décidés ensemble de l'approbation des règlements. Ce qui change pour 2013:

- Le Championnat et le Trophée se dérouleront sur huit manches, le Critérium sur cinq manches. Beaucoup moins d'enduro d'organisé pour 2013, ce qui nous a contraint à diminuer le nombre de jokers pour la saison. Pour le classement final, pour le Championnat, Trophée et le Critérium il sera retiré le moins bon résultat de chaque pilote sur l'ensemble des courses.
- Les pilotes devront remplir la fiche d'identification pour pouvoir être classé.
- Pour le Championnat et le Critérium, l'attribution des points se fera comme pour le championnat de France d'enduro 2013, à savoir les quinze premiers seront récompensés comme suit: 20, 17, 15, 13, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1. Après la quinzième place ils recevront également 1 point. Pas de changement pour les points du Trophée.
- Les manches de BAR SUR SEINE et de MOIRANS ne compteront pas pour les Critérium.
 Les inscriptions ne se feront que par internet pour ces deux épreuves.

7. Élaboration du règlement du trophée club d'enduro 2013.

Aucun changement n'a été effectué dans le règlement du trophée club d'enduro 2013

8. Coupe de France 2013.

La coupe de France d'enduro 2013 aura lieu le 07 Avril 2013 en Bretagne Aucune décision n'a été prise concernant la coupe.

9. Questions diverses.

Aucune question diverse n'a été soulevée.

Le Président Mr SANZEY Thierry clôture la séance à 22h45

P/0 Vice présidente

Isabelle DUBOIS

Le président

Thierry SANZEY

MOM-CROSS:

Patrick RAGUET vient de réaliser ce tableau pour le bulletin de la ligue.

Merci de vérifier vos coordonnées.

Adresse clubs pour l'envoie des engagements cr

LIEU	CLUB	NOM	RUE	VILLE
LES GRANDES CHAPELLE	s MC3C	DUJANCOURT Ludovic	28 Rue Neuve	10170 LES GRANDE CHAPELLE
ST MENEHOULD	TEAM MS MENOU	TESSIER Nathalie	27 Rue don Perignon	51800 STE MENEHOULD
MOULIN ST HUBERT	AMP	MALCOTTE Yves	44 Rue des Grands Prés	08230 GUE D'HOSSUS
ST MIHIEL	MC ST MIHIEL	ROSSI Joceline	17 Rue Des Ecoles	55300 DOMPCEVRIN
CHAMPIGNOL	MC CHAMPIGNOLLAIS	HARTZ Angélique	1 RueDe la Fontaine Granchamp	10200 CHAMPIGNOLLE LES MONDEVILLES
MAILLY LE CAMP	MC MAILLY LE CAMP	MOUGEOT Carole	12 Rue Du Chalet	10700 ARCIS SUR AUBE
BOGNY SUR MEUSE	мссма	TOURTE Jean Pol	29 Rue De Montigny Au Bois	08000 CHARLEVILLE MEZIERES
LA NEUVILLE AU JOUTE	MC DU PAVILLION	DETOUCHE Denis	Les Grands Riaux	08380 NEUVILLE AUX JOUTES
POULANGY	MC HAUT MARNAIS	GIRAUX Michel	3 Rue Des Corvée	52360 PLESNOY
HERMONVILLE	MCCA	PLAQUIN Xavier	12 Place Des Oiseaux	5110 REIMS
LE CHENE	мсзс	DUJANCOURT Ludovic	28 Rue Neuve	10170 LES GRANDE CHAPELLE
MANRE	MC MANRE	GABREAUX Michaël	11 Rue Principale	51600 LAVAL SUR TOURBE
MONTGUEUX	UM AUBE	SOT Michel	5 Grande Rue De La Mairie	10440 TORVILLIERS
FRESNE LES REIMS	UM MARNE	SEGUIN Sandrine	60 Boulevard Paul Gauguin	51140 MUIZON
LES RICEYS	MC LES RICEYS	MARQUANT Alexandre	4 Rue St Gengoult	10360 FONTETTE
METZ	MOISELLE MC	HEMELIN Marylin	96 Rue De Plappeville	57050 LE BAN ST MARTIN
GUDMONT- VILLIERS	QUENECHEUX TEAM	JACOT Sébastien	61 Grande Rue	52300 SUZANNECOURT
COMMERCY	MC COMMERCY	CHENARD Pascal	17 Rue Raymond Poincarré	55200 COMMERCY
ST MENEHOULD .	TEAM MS MENOU	TESSIER Nathalie	27 Rue don Perignon	51800 STE MENEHOULD
SOMMAUTHE	AMC SOMMAUTHE	DELANDHUY Jean Noël	46 Rue De La 6ème DIC	08240 SOMMAUTHE
BLENOD	MRF FAULX	LETOURNEAU Philippe	Rue Jean-Moulin	54760 FAULX
MAILLY LE CAMP	MC MAILLY LE CAMP	MOUGEOT Carole	12 Rue Du Chalet	10700 ARCIS SUR AUBE
ST JUSTE SAUVAGE	MC CANTON D'ANGLURE 2	RONGIARD Pascal	15 Ter rue de la Louvière	10600 PAYNS
ST MIHIEL	MC ST MIHIEL	ROSSI Joceline	17 Rue Des Ecoles	55300 DOMPCEVRIN
TAILETTE	MCP ROCROI	ROSAZ Laurent	5 Rue Du Paquiers	08230 SEVIGNY LA FORET
CHARLEVILLE	МССМА	TOURTE Jean Pol	29 Rue De Montigny Au Bois	08000 CHARLEVILLE MEZIERES
FRESNE LES REIMS	UM MARNE	SEGUIN Sandrine	60 Boulevard Paul Gauguin	51140 MUIZON
ST MENEHOULD	TEAM MS MENOU	TESSIER Nathalie	27 Rue don Perignon	51800 STE MENEHOULD

EN DIRECT DE LA FFM

Chers Présidents et Secrétaires de Ligue,

Je vous prie de trouver en pièces jointes les Règlements Particuliers FFM, version 2013 :

- Courses sur piste;
- Enduro:
- Course mixte (Supermotard);
- Course sur prairie ;
- Pit-Bike (Mini-Moto);
- Motocross Solo, Side-car, Quad;
- Supercross;
- Championnat de France des Courses sur piste.

Je vous invite à les diffuser à vos Clubs organisateurs. La principale modification concerne la mise à disposition de deux annexes :

- Les officiels : annexe sur laquelle les Clubs pourront compléter avec plus de précision l'article 2. Cette dernière est facultative ;
- Les horaires : <u>annexe obligatoire</u>. Il convient de préciser au minimum : l'heure des contrôles administratifs et techniques et les départs des courses (même pour le Trial, il faudra mettre au moins l'heure du 1^{er} départ et l'heure de fin) ;
- Le modèle de l'attestation d'assurance.

Le dossier pour l'obtention du visa FFM se compose donc désormais :

- 1. Du règlement particulier (de préférence, le RP FFM) ;
- 2. Des horaires prévisionnels ;
- 3. De l'attestation d'assurance;
- 4. Dans la mesure du possible, il serait également utile de joindre un plan du site de pratique.

Par ailleurs, les documents sont faits de façon à ce que <u>l'utilisateur complète le document à l'aide des champs prévus à cet effet</u> (avant de l'imprimer donc). Il a ensuite <u>la possibilité</u> <u>d'effectuer un enregistrement sur son ordinateur</u> avant de l'envoyer par e-mail à sa Ligue ou de l'imprimer.

Les RP FFM des autres disciplines seront disponibles courant janvier au plus tard. En attendant, les Clubs peuvent continuer à utiliser les versions 2012.

Enfin, si une personne rencontre des difficultés pour préparer son règlement particulier, je l'invite à me contacter au 01 49 23 77 09 ou à m'envoyer un mail : epreuves@ffmoto.com afin de lui apporter les solutions. En cas de doute, il est préférable de me contacter avant de transmettre le dossier à la Ligue plutôt qu'après (pour éviter les retards).

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement.

Aurélien SOLVES Direction des Sports et de la Réglementation